

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1, rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du jeudi 26 novembre 2020

Le comité syndical dument convoqué le 17 novembre 2020, s'est réuni le 26 novembre 2020 à 19h00, à la salle des fêtes de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 15

Présents: Janick KOTODZIEJ, Céline MASSON, Jacques LEULLIER, Yannick DESPLAINS, Bernard D'HAILLECOURT, Emmanuel AUZOU, Rose-France DELAIRE, Loïc LEROY, Katia MARGUERY, SPITAEELS Hugues, PILLON Philippe, ROGER Gilles, PETIT Mathieu, LEFRANC Samuel, DESCOUTURES Marie-Hélène

Pouvoir : aucun

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard D'HAILLECOURT

1. Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs.

Compte tenu du départ de Michel SIRE, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

Le Président propose à l'assemblée :

La création d'un emploi administratif à temps non complet de *28 heures hebdomadaires* relevant de la catégorie C au service secrétariat à compter du 4 janvier 2021.

Le conseil syndical après en avoir délibéré,
- d'adopter la proposition du Président

à 13 voix pour (Rose-France DELAIRE et Bernard D'HAILLECOURT ne prennent pas part au vote)

à 0 voix contre

à 0 abstention

2. Prix de vente HT de l'eau année 2021.

Après une présentation succincte du budget prévisionnel 2021, le Président propose les tarifs suivants :

Bergicourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
Blangy sous Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Caulières	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Elencourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
Epléssier	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Equennes/Eramécourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Famechon	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
Guizancourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
Hescamps	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
La Chapelle ss Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Lignières Châtelain	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Meigneux	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Méréaucourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.00 €
Thieulloy la ville	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Poix de Picardie	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Sainte-Segrée	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €
Saulchoy sous Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	0.92 €

Prix de vente de l'eau au syndicat de Grandvilliers, le Président propose de vendre le m3 d'eau 0.94 €.

Après délibération l'assemblée approuve à l'unanimité les tarifs proposés

3. Adhésion au RIFSEEP (filiale administrative).

Un dossier de demande d'adhésion au RIFSEEP doit être déposé au centre de gestion, si le comité technique donne un avis favorable une délibération devra être prise. Monsieur le président propose à l'assemblée de l'autoriser à prendre une délibération si le comité technique rend une réponse positive.
Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Prolongation du contrat de Michel SIRE.

Le président informe l'assemblée que le contrat de travail de Michel SIRE se termine le 31 décembre 2020. Afin d'assurer une transition correcte, le Président propose à l'assemblée de prolonger le contrat de travail de Michel SIRE jusqu'au 28 février 2021.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Prolongation du contrat de David GREDE.

Le président informe l'assemblée que le contrat de travail de David GREDE se termine le 31 décembre 2020. La charge de travail nécessite de renouveler le contrat pour un temps plein jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Président propose à l'assemblée de renouveler le contrat de travail à temps plein pour un an en tant que vacataire.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

Le Secrétaire
Bernard D'HAILLECOURT